

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2019

Salle polyvalente Michel Dinet - Place François Mitterrand

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 25

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Pascal PELINSKI, Jean-Marie HIRTZ, Philippe BERTRAND-DRIRA, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Jean-Marc RENARD, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA

Conseillers absents - excusés : Francine VERBRUGGHE

**Procurations : Marie-José AMAH à Irène GIRARD
Malika TRANCHINA à Bertrand KLING
Jessica NATALINO à Stéphanie GRUET**

Votants : 28

Secrétaire de séance : Jean-Claude BOULY

Date convocation : 22 mars 2019

N°2019-008

Objet : Taux d'imposition 2019

Rubrique : 7.2.1

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Suite au vote du Budget Primitif 2019 et aux documents qui ont été reçus des Services Fiscaux pour étudier la fixation des taux d'imposition des trois taxes communales pour 2019, il est proposé de maintenir les trois taux pour 2019 à :

- Taux Taxe d'Habitation 12,03 %
- Taux Foncier Bâti 12,46 %
- Taux Foncier non Bâti 23,17 %

Vu l'avis favorable de la commission finances du 20 mars 2019,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

Fixe les trois taux d'imposition tels que proposés.

**Le Maire,
Bertrand KLING**

